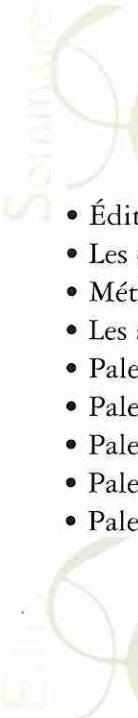


Nuancier de référence
Les couleurs de Murat



Sommaire

• Édito	p. 2
• Les couleurs de Murat	p. 3
• Méthodologie du nuancier	p. 4
• Les architectures de Murat	p. 4
• Palette de l'existant à Murat	p. 5
• Palette / centre-bourg	p. 6-7
• Palette / choix des teintes de masse avec teintes de détails	p. 8-9
• Palette spécifique / maisons / bâtiments en pierre de taille / portes ..	p. 10
• Palette extension / hors centre-bourg	p. 11

Édito

L'étude chromatique engagée par la municipalité l'an passé et réalisée par des professionnels auvergnats se concrétise aujourd'hui par ce document récapitulatif que je vous invite à découvrir. Il ne s'agit pas de modifier l'identité et l'ambiance visuelle de la ville, mais, par petites touches de couleurs, d'introduire un peu de gaieté dans un ensemble homogène un peu sévère constitué par les murs et les toitures de la cité médiévale (pierre et ardoise) dont les décos colorées sont rares. L'objectif de ce travail, grâce à un nuancier dressé par une coloriste, validé par le Service départemental de l'architecture et du patrimoine dirigé par l'architecte des Bâtiments de France, est d'offrir aux usagers un choix plus étendu dans une gamme colorée préétablie, en évitant de superposer une contrainte supplémentaire à une réglementation déjà abondante. Ce document est un outil, un mode d'emploi, une base de conseils pour un meilleur traitement des enduits et façades, des huisseries, des détails architecturaux (comme les volets ou les portes) ou des devantures commerciales. Je souhaite que cette palette des "couleurs de Murat" soit une référence pour tous les acteurs du patrimoine architectural de la commune et apporte une aide concrète à tous ceux qui entretiennent, rénovent ou construisent.

Martine Mahtouk
Maire de Murat

Les couleurs de Murat

Analyse du site / diagnostic

Le présent document est un outil de coordination pour le traitement des façades neuves ou anciennes de la ville de Murat et de ses extensions. Partant d'un rappel de la configuration architecturale et chromatique actuelle, le nuancier établit un choix de teintes pour les matériaux bruts, crépis ou peintures ou tout autre revêtement, destinés aux différents éléments visibles d'une façade. Située dans la vallée de l'Alagnon, Murat étagé ses maisons grises jusqu'aux flancs de la butte basaltique de Bonnevie et se présente comme un ensemble où la présence de la pierre en murs et surtout en toitures domine l'aspect des constructions. Toutefois on perçoit une alternance entre les grandes surfaces claires des façades crépies et celles en pierre locale de différentes natures ou d'appareillages composites.

Ces masses relativement sombres se fondent dans l'environnement alors que celles plus claires créent un contraste de clarté trop fort. Murat se remarque comme un ensemble homogène où l'architecture fait la part belle à la pierre bien que l'on distingue assez vite de nombreuses façades enduites qui mériteraient un traitement coloré personnalisé. En revanche, la perception à distance met en avant un aspect général un peu sombre, où les gris dominent, ce qui donne à Murat un habit austère d'autant que les détails architecturaux, comme l'a montré le relevé, sont peu colorés.

Toujours en vue lointaine, les masses trop claires du bas de la ville et des extensions nuisent à l'intégration de Murat dans le site. Intra-muros, ce sont les surfaces claires ou parfois blanches des murs et pignons qui parasitent l'image de cité historique par ailleurs très homogène dans la vieille ville. Le relevé de proximité montre certains alignements trop uniformes, dans des teintes ne convenant pas au caractère du bourg : tons trop éloignés de ceux des pierres existantes, nuances ne figurant pas dans la tradition colorée et culturelle de Murat.

Les relevés de prélèvements d'échantillons sur site ne permettent pas de conclure à une utilisation de la couleur à Murat au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. La présence de la couleur n'est pas visible au premier regard à distance. On identifie seulement de faibles variations dans la gamme claire. Cependant, en examinant davantage les façades, celles-ci se différencient et montrent une palette assez riche qui confère un rythme esthétique et vivant aux rues de Murat.

Les détails de couleur, c'est-à-dire les teintes relevées sur les portes, volets, menuiseries ou grilles n'apportent que peu de couleur, l'emploi du blanc et du gris clair restant trop généralisé. Par ailleurs, il est regrettable de constater que l'usage des lasures, surtout trop claires et trop sombres, reste très en vigueur dans le bourg.

Méthodologie du nuancier

L'étude chromatique tend à proposer après analyse des données coloristiques un nuancier composé d'un camaïeu de gris colorés correspondant à l'identité paysagère, historique et culturelle de Murat et sa région. Ces différentes nuances de gris seront choisies dans des tons (valeurs) de clarté moyenne assurant ainsi la transition entre les maisons en pierre de taille du secteur historiques et les maisons bourgeoises du XIX^e siècle. Une palette de teintes de détails accompagnera ces choix, animant le camaïeu gris de notes vives et gaies. Il sera adjoint à cette palette une annexe présentant des teintes d'un emploi limité et maîtrisé (étude d'impact souhaitable). Ces couleurs par petites touches permettront la ponctuation nécessaire à la mise en valeur du bâti traditionnel de Murat et de la base du nuancier composé de gris colorés. Une deuxième palette issue du nuancier centre-bourg sera établie pour les extensions de Murat, les zones pavillonnaires et les constructions de grand volume (ou soumises à étude d'impact) ainsi qu'un carnet de teintes RAL pour les constructions agricoles ou industrielles.

Bien que toutes les teintes soient juxtaposables, la réussite de l'utilisation de ce nuancier dépend largement de la volonté de chaque propriétaire d'inscrire son bâtiment dans un ensemble, rue, quartier, paysage. Il est important que toutes les teintes soient mises en œuvre en quantité limitée pour certaines. Il est aussi souhaitable d'éviter les traitements identiques sur des maisons mitoyennes et la concentration des teintes les plus soutenues. Pourtant la présence de celles-ci sera nécessaire à la qualité d'ensemble même si elles ne sont appliquées qu'en petites surfaces.

Les architectures de Murat

Issu de critères de solidité, le goût pour la pierre apparente est petit à petit devenu uniquement esthétique. Dans le passé, les murs étaient soit en pierres taillées et appareillées, soit crépis et décorés avec des imitations d'appareillage d'angle ou de façade, soit rehaussés de cadres de baies ou d'effets de décor en crépi ou en peinture à la chaux. Ceci conduit à regretter la tendance actuelle à décrépir les murs remettant à jour des pierres ou des parties de pierres destinées à être recouvertes dès la construction initiale. Il s'ensuit une multiplication de façades anachroniques dégageant un caractère rural au centre d'un bourg au détriment de toute une logique architecturale. Dans un même ordre d'idées, on voit souvent découvrir la totalité de la pierre dont une partie était taillée et le reste laissé brut de découpe ou même préparé pour recevoir l'enduit de façade. De ce fait, le travail de taille ou de décor est perturbé par le dessin très marqué de la découpe aléatoire des parties de pierres vaguement arrondies s'encastrent dans la surface du crépi. Ceci est d'autant plus dommageable lorsque ces décors arrondis forment une surépaisseur conséquente sur la pierre, constituant ainsi autant d'arrêts au ruissellement de l'eau de pluie.

Le traitement de soubassement est un autre élément d'une logique traditionnelle qui tend à disparaître. Son utilité de barrière hydrofuge et de protection contre les salissures reste pourtant d'actualité. Les soubassements ont aussi l'intérêt esthétique d'établir une transition visuelle avec le sol. Les façades étant très organisées avec les plus grandes ouvertures en partie basse, les petites au-dessus axées sur celles du rez-de-chaussée. L'ensemble était rehaussé par des bandeaux tout autour de la façade (soubassement, chaînes d'angles, chaînages, cadre des ouvertures) en pierre ou en décors à la chaux. Recrépis sans ces dispositions, les bâtiments paraissent ternes et sans relief. Le caractère du patrimoine architectural de nos régions repose beaucoup sur ces nombreux détails traditionnels.

Anne Calabuig - Coloriste
Jean-Louis Coutarel - Simon Teyssou - Architectes



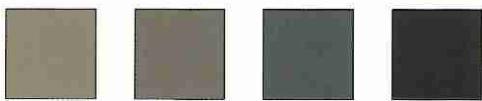
Palette de l'existant à Murat

> Relevé des teintes de façades



> Relevé des teintes de détails :
portes, volets, menuiseries, ferronneries

> Relevé des teintes de couvertures



 Les couleurs de référence
sont à relever en mairie



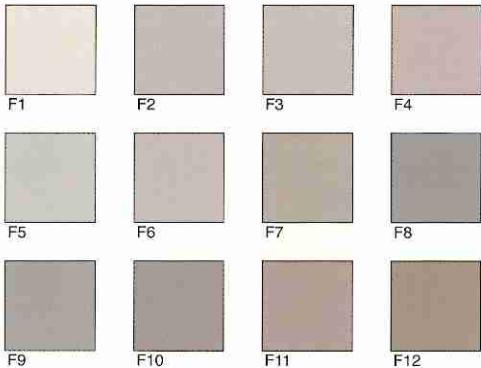
Méthodologie et propositions colorées

/ palette centre-bourg

Le centre-bourg regroupe en principe les plus anciennes constructions mais surtout il constitue le quartier des commerces et de l'activité publique. Les façades sur rue sont plus souvent décorées qu'en périphérie. La proposition est de confirmer cette tendance en proposant la palette la plus large, de façon à ce que des façades gaies dans ce secteur renforcent l'attractivité du bourg en matière de qualité de vie quotidienne.

centre-bourg

> Teintes de façades



Les teintes de façades :

elles correspondent aux choix prévus pour les maisons du bourg et des extérieurs de Murat. Elles respectent la couleur des pierres environnantes et l'image traditionnelle et culturelle de Murat. Ces teintes sont associées aux grandes surfaces quel que soit le matériau dans lequel elles sont réalisées et sont numérotées de 1 à 10 (F1 à F10).

Les maisons de pierre, quant à elles, font l'objet d'une palette propre ci-après.



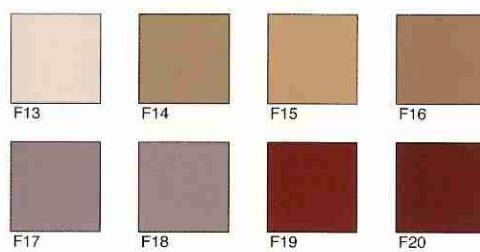
Les teintes de détails :

sous cette appellation sont regroupées les couleurs des portes, des volets, des menuiseries, des ferronneries (grilles et garde-corps), des soubassements. L'utilisation judicieuse des teintes de détails permet d'amener la couleur par petites touches et de ponctuer d'une note gaie l'ensemble du bourg.

> Portes, volets, menuiseries, ferronneries



La deuxième partie de la grille regroupe les teintes correspondant à l'emploi de la couleur sur façades (F13 à F20) d'usage limité et encadré et/ou faisant l'objet d'une étude d'impact spécifique.



 Les couleurs de référence
sont à relever en mairie



Propositions colorées

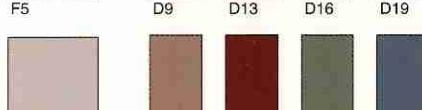
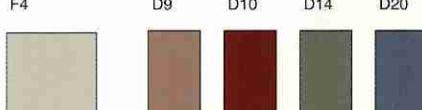
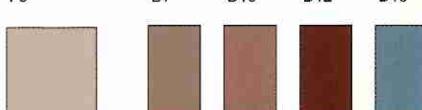
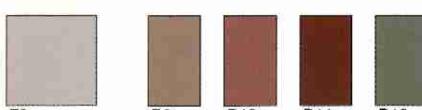
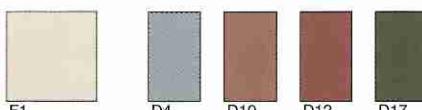
/ choix des teintes de masse avec teintes de détails

Les teintes de façades sont proposées pour être mises en choix possible avec chaque ligne de détail de la ligne correspondante. Ces teintes sont disponibles dans différentes qualités de matériaux tels que peintures, enduits, crépis.

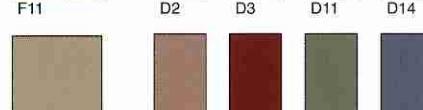
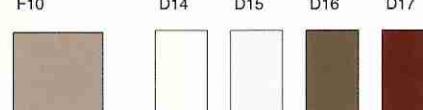
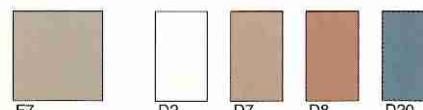
Chaque façade peut recevoir en détails de couleurs une des références proposées ci-dessous, mais en aucun cas l'ensemble de ces références. Ces harmonies sont données à titre d'exemples. D'autres choix restent possibles après avis des architectes ou du coloriste de l'étude.

- Les teintes de détails proposées sont réservées aux choix des portes et des volets.
- Les portes seront choisies dans une tonalité toujours plus sombre que celle des volets.
- Les volets donneront la tonalité générale à la façade et leur choix sera sans restriction de teintes dans la palette des détails.
- Les menuiseries (petits bois) seront traitées en blanc cassé, gris clair, ou dans des teintes se fondant dans la tonalité générale de la façade. Il peut être admis quelques menuiseries de couleur sur les maisons de pierre de taille. Il est en revanche déconseillé de vernir ou lasurer ces dernières. De toute façon sont à proscrire les lasures dans les tons de jaune, doré ou bois rouge.
- Lorsqu'il s'agira de ferronneries d'art ou de grilles anciennes (et non de simples barres d'appui), il conviendra de choisir la teinte dans les nuances de gris sombres.
- Les soubassements resteront discrets avec des teintes généralement choisies dans la gamme des gris.

>Façades >Détails



>Façades >Détails



Concernant la palette F13 à F20

Cette palette regroupe un ensemble de teintes particulières d'usage limité et maîtrisé et accompagné d'une étude d'impact. Ces teintes sont destinées à ponctuer la palette de gris colorés de notes vives et gaies. Il est souhaitable d'éviter les traitements identiques sur les maisons mitoyennes et la concentration de ces teintes réservées aux constructions de faible volume.

>Façades >Détails



>Façades >Détails



La deuxième partie de la grille regroupe les teintes correspondant à l'emploi de la couleur sur façades (F13 à F20) d'usage limité et encadré et/ou faisant l'objet d'une étude d'impact spécifique.



Palette spécifique de teintes de détails

/ maisons / bâtiments en pierre de taille / portes

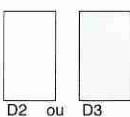
La palette concernant les maisons en pierre de taille présente un échantillon des teintes de pierre les plus courantes relevées à Murat (trachyte, pierre de Bouzantès) et propose de mettre celles-ci en situation avec des couleurs de détails répondant au mieux aux critères esthétiques et architecturaux des maisons traditionnelles de Murat. Les teintes de détails répertoriées de D1 à D20 recensent les nuances conseillées pour les volets, menuiseries, ferronneries (garde-corps et grilles). Les cadres de baies et de portes ainsi que les soubassements ne sont généralement pas peints sur les maisons en pierre ; toutefois le nuancier de détails peut fournir les nuances les plus proches de la pierre. Les portes, de par leur richesse à Murat, font l'objet d'une palette spécifique donnée ci-après.

> Maisons, bâtiments en pierre de taille

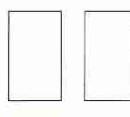
> Façades



F1



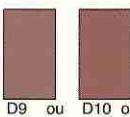
D2 ou D3



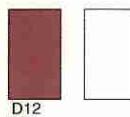
D4 ou D5



F2



D6 ou D7



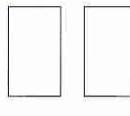
D8 ou D9



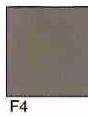
F3



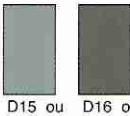
D10 ou D11



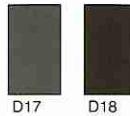
D12 ou D13



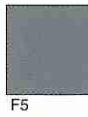
F4



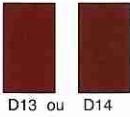
D14 ou D15



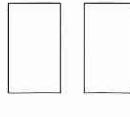
D16 ou D17



F5



D18 ou D19



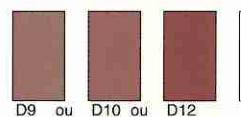
D20 ou D21

> Portes

> Façades



D1 ou D9



D2 ou D10



D4 ou D12



D5 ou D19



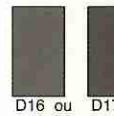
D6 ou D20



D8 ou D21



D10 ou D16



D11 ou D17



D13 ou D18



D14 ou D19



D15 ou D20



D17 ou D21





Palette extension / hors centre-bourg

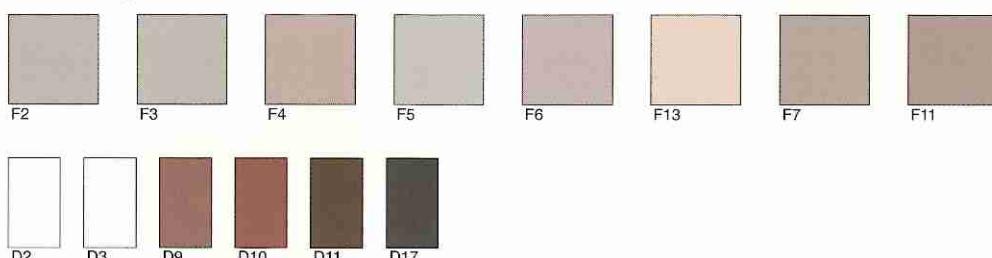
Ces constructions se situent à la périphérie de Murat. Leur rôle paysager est le prolongement du secteur dense et contrasté constitué par le bourg et la transition avec les zones non bâties.

Le caractère de ces constructions étant plus divers, la palette est donc limitée de façon à éviter de trop grands contrastes en vue lointaine, tout en maintenant une certaine diversité de teintes claires peu saturées avec quelques teintes sombres proches des pierres.

Les zones industrielles et agricoles auront intérêt à se fondre dans le paysage. Un choix de bardages métalliques ou lasures (dans le cas de constructions bois) est proposé dans le nuancier.

Ces zones se verront attribuer des teintes qui leur permettront de se marier à l'environnement végétal ou minéral, c'est-à-dire des teintes sombres ou proches en clarté des couleurs présentes dans le paysage.

> Zones pavillonnaires

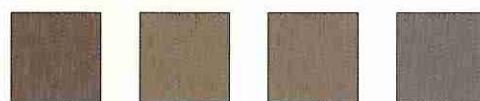


Toutes les teintes de détails (portes, volets, menuiseries) sont compatibles avec l'ensemble de la gamme façades ci-contre.

> Bâtiments industriels et agricoles



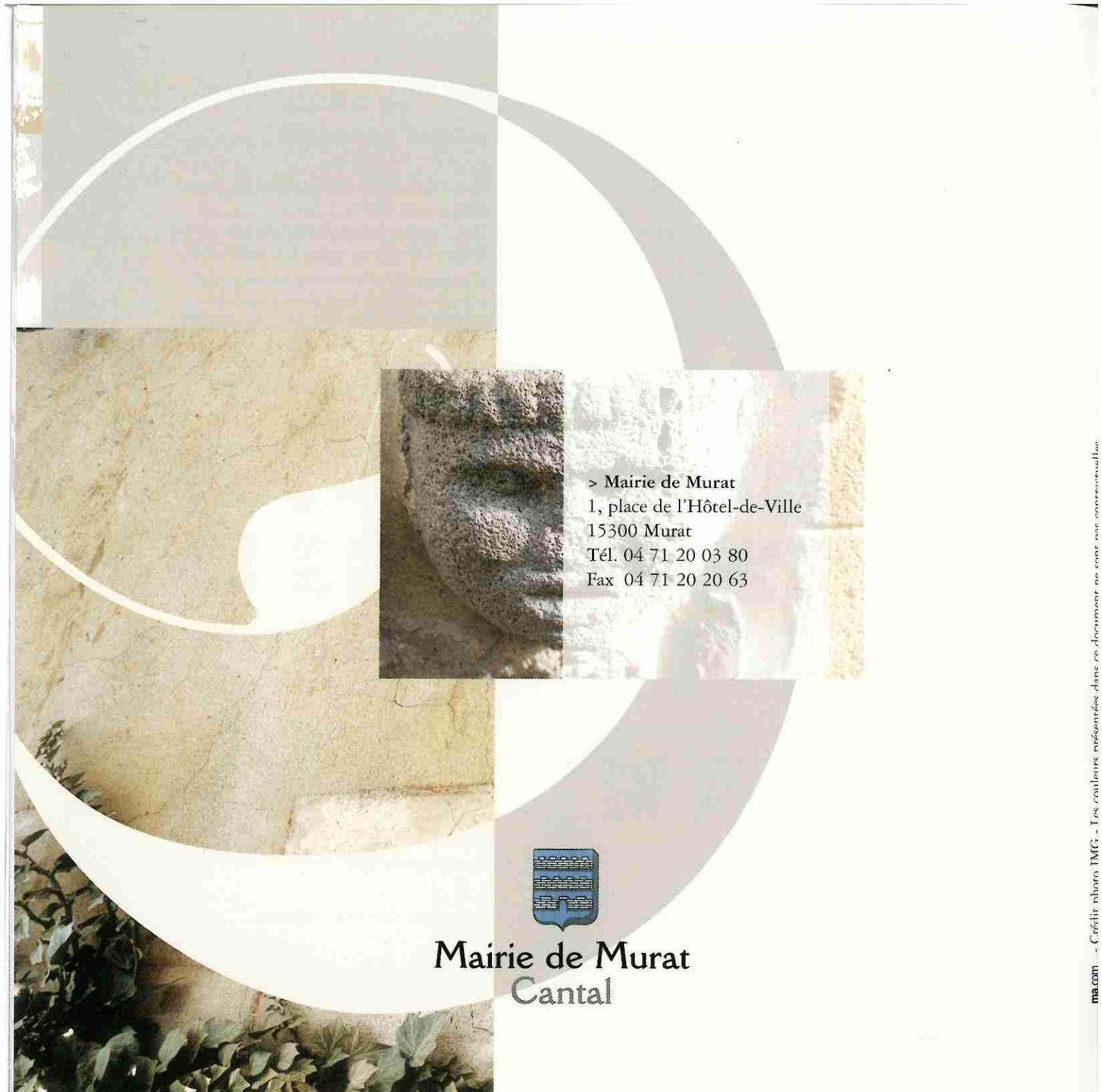
> Bâtiments bois et lasurés



Nuances conseillées : ton noyer, ton chêne, ton chêne foncé, gris

- Tous les échantillons de couleurs du document ont été réalisés par Anne Calabuig - coloriste

 Les couleurs de référence
sont à relever en mairie



> **Mairie de Murat**
1, place de l'Hôtel-de-Ville
15300 Murat
Tél. 04 71 20 03 80
Fax 04 71 20 20 63



Mairie de Murat
Cantal